

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs du fonds EasyETF STOXX EUROPE 600 DOUBLE SHORT DAILY (le « Fonds »). Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## EASYETF STOXX EUROPE 600 DOUBLE SHORT DAILY, (FR0010689687-[Classique, C])

Un fonds commun de placement géré par THEAM, une société du Groupe BNP Paribas

### Objectifs et politique d'investissement

#### Objectif simplifié :

L'EasyETF STOXX EUROPE 600 DOUBLE SHORT DAILY a pour objectif d'offrir une exposition doublement inverse au marché actions européennes, en reproduisant, à la hausse comme à la baisse, la performance de l'indice de stratégie STOXX EUROPE 600 DOUBLE SHORT DAILY- code Bloomberg : SXXR2S index, (l'« Indice ») déduction faite des frais de gestion, de fonctionnement et des coûts de structuration.

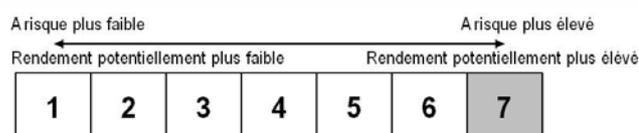
#### Caractéristiques essentielles du Fonds:

- Le Fonds est dit « à gestion indicielle » et a pour objectif de respecter un écart de suivi maximum de 1%. Si l'écart de suivi devenait cependant supérieur à 1%, il ne devra pas dépasser 5% de la volatilité de l'Indice. L'écart de suivi est calculé à partir des performances hebdomadaires observées sur les 52 dernières semaines.
- L'actif du Fonds sera composé d'instruments financiers (action de sociétés françaises de tous secteurs et/ou européens et d'instruments de taux obligataires et/ou monétaires). Le Fonds s'expose à la performance de l'Indice au travers d'un contrat financier (méthode de réplcation synthétique).

#### Autres informations:

- Détail des actifs traités : contrats financiers (swap...). Par l'intermédiaire des contrats financiers, le Fonds sera synthétiquement exposé à l'évolution du marché action européen à travers l'Indice.
- Durée d'investissement recommandée de 5 ans (toutefois, la durée minimale d'investissement doit tenir compte, d'une part, de la fourchette de cotation entre le prix d'achat et le prix de vente, et d'autre part, du taux de rendement de l'Indice).
- Classification : OPCVM «actions des pays de la Communauté Européenne»
- Affectation du résultat : capitalisation.
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : calculée quotidiennement, à la condition que le marché sous jacent de l'indice, et le marché de cotation du fonds, soient ouverts. Une valeur liquidative indicative est calculée pendant les heures d'ouverture de la bourse.

### Profil de risque et de rendement



- les performances passées ne préjugent pas des performances futures ;
- la catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps ;
- la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

- Les performances du marché action européen peuvent varier fortement à la hausse comme à la baisse, entraînant une possible variation rapide et forte de vos investissements, expliquant l'indicateur de risques à 7.

Détail des risques importants pour le Fonds non pris en compte dans l'indicateur de risque:

**Risque de liquidité** : La liquidité d'un marché se manifestant notamment sous la forme d'une fourchette de prix large, le porteur de parts supporte un risque de perte dû aux ajustements des instruments financiers à terme détenus par le Fonds dans des situations de marchés illiquides. Par conséquent dans de telles situations, le coût lié aux ajustements des instruments détenus par le Fonds en cas de souscriptions ou de rachats peut s'avérer particulièrement important et sera répercuté sur la valeur liquidative du Fonds.

**Risque de contrepartie** : Le Fonds sera exposé à un risque de contrepartie compte tenu de la conclusion d'un instrument financier à terme de gré à gré en vue de réaliser l'objectif de gestion. Le risque de contrepartie s'entend comme les pertes encourues par le Fonds au titre de ses engagements vis-à-vis d'une autre contrepartie en cas de défaillance de cette dernière.

**Risque lié à l'emploi des dérivés** : Dans le but de réaliser son objectif de gestion, le Fonds peut intervenir sur des produits dérivés de gré à gré ou listés, pour couvrir et/ou optimiser le rendement de son portefeuille. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que par ce biais, la volatilité du rendement du Fonds est accrue et que l'utilisation de ces instruments peut modifier de manière importante l'exposition du portefeuille par rapport à un simple investissement en direct. La survenance de ce risque pourrait faire baisser la valeur liquidative du Fonds.

**Risque en capital** : L'investisseur est averti que la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital investi (déduction faite des commissions de souscription) peut ne pas lui être totalement restitué.



**BNP PARIBAS** | La banque d'un monde qui change

**EasyETF**

## Frais

Les frais et commissions que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
<b>Marché Primaire (participants autorisés)</b>	
Frais d'entrée maximum (non acquis au Fonds)	5%
Frais de sortie maximum (non acquis au Fonds)	5%
<b>Marché Secondaire (tous investisseurs)</b>	
Frais d'entrée	0%
Frais de sortie	0%
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	0,6%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais d'entrée** et **de sortie** indiquent un maximum pour les souscriptions/rachats en numéraire sur le marché primaire pour les participants autorisés. Dans certains cas, vous pourriez payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son intermédiaire financier le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les conditions applicables aux achats et aux ventes sur le marché secondaire sont celles applicables sur ce marché et de votre intermédiaire. Il ne vous est pas appliqué de commissions de rachat, ni de souscription. Les frais d'intermédiation que vous pourriez payer dépendent de l'intermédiaire utilisé (exécution, conservation...).

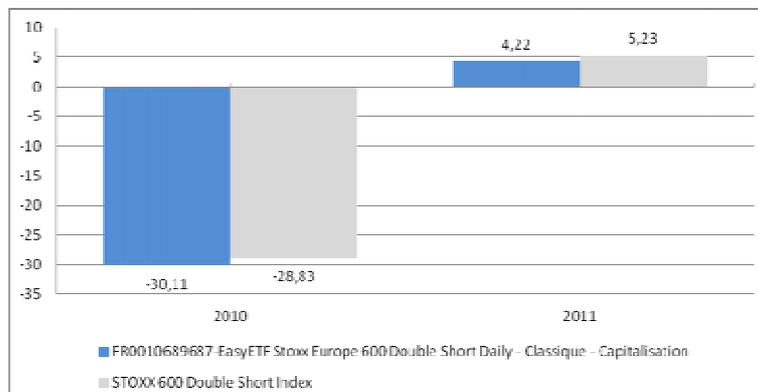
Le pourcentage de **frais courants** se fonde sur une estimation du maximum de frais qui vous seront prélevés. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre et exclut:

- Les commissions de performance
- les frais de transactions excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il souscrit ou rachète des parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la section Frais et commissions du prospectus du Fonds, consultable via le site internet [www.theamfunds.com](http://www.theamfunds.com)

## Performances passées

Les performances ci-dessous sont présentées en Euro, nettes de frais. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le Fonds a été lancé le 17/02/2009. La part a été lancée le 17/02/2009.



## Informations pratiques

- Dépositaire : BNP Paribas Securities Services; Place de cotation : Euronext Paris
- La valeur liquidative du Fonds est consultable via le site Internet [www.easyetf.com](http://www.easyetf.com)
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de ce Fonds peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès d'un conseiller fiscal.
- Les DICI, prospectus et derniers documents annuels et périodiques du Fonds sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite des porteurs de parts auprès de: THEAM TSA 47000 - 75318 Paris Cedex 09. E-mail : [THEAM.clientservices@bnpparibas.com](mailto:THEAM.clientservices@bnpparibas.com)
- La responsabilité de THEAM ne pourra être uniquement engagée que sur la base des informations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds. Le Fonds a été agréé par l'Autorité des marchés financiers le 09/12/2008.

THEAM est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers en France (numéro d'enregistrement 04000048). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 29/06/2012.



**BNP PARIBAS** | La banque d'un monde qui change

**EasyETF**